



43

42

41

40

39

38

37,5
ANNUITE

● Nombre d'annuités
- ○ - Âge légal de départ

1945 : Création de notre système de Sécurité Sociale et de Retraite

- Malgré le contexte défavorable de l'après guerre, le principe de la répartition s'impose dans le pacte social repensé par le Conseil National de la Résistance (CNR). Les retraites deviennent un salaire indirect socialisé.
- 30 années de cotisation sont nécessaire mais les pensions sont encore très faibles et impose un départ à taux plein à l'âge de 65 ans.



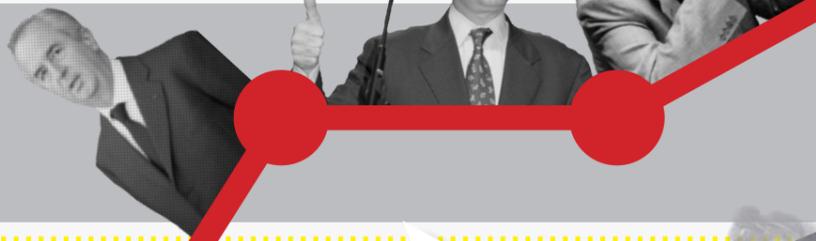
LES JOURS HEUREUX!

1983 : Réforme Bérégovoy

- Prolongement des avancées du CNR.
- Augmentation nette des pensions et **37,5 annuités de cotisation**
- L'âge légal de départ à la retraite passe à **60 ans**.

IL FAIT CHAUD DANS LE METRO

DRÔT DANS MES BOTTES



1995 : Echec du plan Juppé

- Le plan juppé visait à généraliser à la Fonction Publique et aux entreprises publics la réforme de 1993.
- Des grèves massives obligent le gouvernement à l'abandon.

HEU... J'AI DÉCIDÉ DE DISSOUDRE...
...L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ET MERDE...

2010 : Réforme Woerth

- L'âge légal de départ est reculé à **62 ans**.
- Le nombre d'annuité nécessaire passe de **41 à 41,5**.



PARCE QUE C'EST NOTRE PROJEEEEEEEEET!



2019-2023 : Les tentatives Macron

- Suppression des facteurs de pénibilité en 2017.
- En 2019 tentative d'instauration d'un régime «**universel**» par points à la place du système par répartition, et de suppression des régimes spéciaux. Abandon de la réforme.
- En 2023, nouvelle réforme qui porte cette fois sur le **recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans**.

1993 : Réforme Balladur

- Le nombre d'annuité est repoussé à **40 ans** pour un départ à taux plein dans le privé.
- Baisse des pensions avec un calcul sur les 25 dernières meilleures années.

JUPPE SI TU SAVAIS, TA REFORME TA REFORME...

TOUS ENSEMBLE TOUS ENSEMBLE... GREVE GENERALE!



2003 : Réforme Fillon

- Relance du projet de 1995 et allongement de la **durée de cotisation de 37,5 à 40 ans** pour les fonctionnaires puis, de 2009 à 2012, à **41 ans** pour le public et le privé.

2014 : Réforme Touraine

- Impose le principe d'allongement de la durée de cotisation pour partir à taux plein au fil des générations. Objectif : atteindre les **43 annuités** en 2035.

ON EST LA, ON EST LA, MEME SI MACRON NE VEUT PAS, NOUS ON EST LA

LA RETRAITE, ON S'EST BATTU POUR LA GAGNER, ON SE BAT POUR LA GARDER



1945

1983

1993

1995

2003

2010

2014

2019

2023

65 ANS

64 ANS

63 ANS

62 ANS

61 ANS

60 ANS